

Contribution du MES aux Etats Généraux de l'ESS

Le MES (mouvement pour l'économie solidaire) s'engage dans la préparation des Etats Généraux de l'ESS. Après avoir participé activement en 2009 et 2010 au comité de pilotage du Labo-ESS, il s'est joint à l'appel de juin 2010 pour des Etats Généraux de l'ESS.

Nous apportons notre contribution en revenant sur les enjeux des Etats Généraux, les actions prioritaires, le cadre méthodologique à respecter et les moyens que nous pouvons mettre en œuvre.

Les enjeux des Etats Généraux de l'ESS

Les Etats Généraux ne doivent pas se réduire à une campagne médiatique ponctuée par un colloque au Palais Brognard. C'est d'abord un processus permettant de sensibiliser les citoyens à l'ESS, à contribuer à la construction d'un mouvement de l'ESS, mais aussi à influencer sur les décideurs d'aujourd'hui et de demain pour promouvoir et développer une économie humaine, solidaire et soucieuse de l'environnement.

1. ***Informier et sensibiliser les citoyens par une campagne citoyenne valorisant les initiatives de l'ESS*** en montrant qu'il y a une autre façon de faire société ensemble : produire et consommer autrement, entreprendre autrement, financer autrement, pour une société solidaire et respectueuse de notre planète. Le développement durable trop souvent récupéré par l'économie libérale, s'appuie sur trois piliers indissociables : l'économie, le social et l'environnement. L'ESS est la seule à pouvoir porter cette approche systémique. Aujourd'hui, l'économie sociale et solidaire est une alternative peu connue de la société civile, voire même des initiatives citoyennes. Souvent réduite à une économie de réparation et d'assistance, elle doit montrer avec conviction qu'elle constitue un projet crédible de transformation de la société et une alternative à l'économie libérale.
2. ***Contribuer à la construction d'un mouvement de l'ESS par le partage de valeurs, d'engagements et de pratiques communes.*** Définir ce qui nous rassemble et ce qui nous sépare, en débattre sereinement par des rencontres et des échanges constructifs. Le MES, privilégie certes les formes d'organisation favorisant la gouvernance démocratique, qui limitent les profits individuels et les disparités entre salaires. Mais nous nous attachons tout autant à leur objet social : réinsérer dans le monde du travail des personnes en difficulté, renforcer la cohésion sociale, produire des services à en faveur des publics défavorisés, œuvrer pour une agriculture écologique, développer la consommation responsable, contribuer à plus de solidarité dans les territoires...C'est aussi soutenir les circuits courts, relocaliser l'économie, créer des partenariats entre producteurs et consommateurs, développer la citoyenneté économique, développer les activités économiques non marchandes. L'ESS ne peut se réduire à une identité statutaire (association, mutuelle, coopérative, fondation). Les structures de l'ESS doivent mettre en pratique les valeurs auxquelles elles se réfèrent : la solidarité, le développement durable, la gouvernance démocratique, la transparence, la réciprocité.... En ce sens l'ESS est un processus dynamique que les structures s'approprient à travers une démarche de progrès. Le MES souhaite que la construction d'un mouvement de l'ESS se fasse autour de valeurs, d'engagements et de pratiques partagées. Les Etats Généraux peuvent être une étape importante dans ce processus de construction.
3. ***Influer sur les décideurs :*** c'est influencer sur les pouvoirs publics, l'état et les collectivités locales ; mais aussi faire en sorte que nos propositions fassent débat dans le cadre des prochaines élections présidentielles ; accroître la représentativité dans les différentes instances ; mettre en place des dispositifs de financement efficaces, promouvoir l'entrepreneuriat solidaire, développer la citoyenneté économique notamment par l'éducation populaire....

Thématiques et actions prioritaires des Etats Généraux

1. *ESS comme réponses aux besoins fondamentaux:*

Pour l'ESS l'économie est au service d'un projet de société favorisant le vivre ensemble. L'ESS veut répondre aux besoins fondamentaux et actuelles des populations. A ce titre L'ESS apparaît comme une solution face à la crise. L'économie libérale se traduit par la marchandisation des services, le démantèlement des services publics, une mise en concurrence des services d'intérêts généraux. La crise contribue à amplifier les inégalités sociales. L'ESS ne doit pas seulement s'opposer à cette politique libérale ; elle doit affirmer une économie plurielle articulant l'économie de marché, l'économie de redistribution et l'économie de la réciprocité et montrer en quoi cette hybridation constitue une alternative à ce développement économique insoutenable.

2. *Citoyenneté économique et éducation populaire.*

Les citoyens sont des acteurs à part entière de la vie économique. Ils peuvent par leur comportement et leurs actions œuvrer pour une économie plus solidaire : par une consommation responsable, par une participation active à la vie de leur cité et de leur territoire, en pesant sur les décisions politiques. L'éducation populaire contribue à les sensibiliser et à les rendre en capacité d'analyser les choix politiques et économiques de leur pays.

3. *Reconnaissance de l'innovation socio économiques*

Par leur souci de répondre aux besoins non couverts des populations et par leur volonté de d'inscrire le développement d'initiatives économiques dans des formes d'organisation qui garantissent l'intérêt général et l'utilité sociale, les structures de l'économie sociale et solidaire sont sources d'innovations socio économiques. Elles expérimentent de nouvelles formes de contractualisation entre les parties prenantes : usagers, salariés, partenaires économiques et politiques, de nouvelles façon de produire, de financer... Ces innovations constituent un moteur essentiel pour construire le projet transformateur de la société et apparaisse à ce titre aussi important que les progrès dus aux innovations technologique. Les acteurs de l'ESS doivent a ce titre faire valoir la nécessité de reconnaître cette forme d'innovation et acquérir les moyens nécessaires à la recherche et à l'expérimentation.

4. *Coopération entre acteurs de l'ESS :*

Elle est vitale pour de nombreuses structures ; elle représente également un modèle de développement. Face à la soit disant libre concurrence, développons la coopération choisie permettant le développement des activités économiques des entreprises solidaires : développement des échanges économiques entre structure, mutualisation de moyens, coopération sur des projets, groupements pour répondre aux appels d'offre, création de filières... Cette coopération passe notamment par la promotion des logiciels et des contenus libres de droit contribuant à des biens communs.

5. *Evaluation et démarche de progrès :*

L'ESS se réfère à des valeurs et des pratiques. Elle constitue une démarche. La crédibilité des structures passe par une évaluation de leur pratique. Etre reconnue comme entreprise sociale et solidaire, cela signifie quoi ? Quels sont les critères permettant de définir qui fait partie de l'ESS ou pas ? Démarches de certification ou démarche de progrès ?

Quelle méthodologie pour les Etats Généraux ?

Principes généraux

1. **Pour une démarche ouverte et plurielle** : les états généraux doivent se dérouler dans une démarche d'ouverture large aux acteurs qui soit le reflet de la diversité des initiatives de citoyenneté économique existant en France et dans une démarche associant les territoires. Les EG doivent s'adresser à toutes les catégories : le grand public, les acteurs de l'ESS, les syndicats, les pouvoirs publics.
2. **Pour une démarche partenariale** : les Etats généraux associent les différentes composantes de l'ESS. Cela ne doit pas être une pure unité de façade. Les EG peuvent constituer un temps de rencontres et de dialogues entre des sensibilités et des visions plurielles. Définir ce qui nous rassemble mais aussi appréhender nos différences.
3. **Pour une démarche territoriale** : la préparation des EG doit s'ancrer sur les territoires. Mais nous devons veiller à ce que le pilotage des EG dans les régions soit co-porté par les différents réseaux territoriaux. Il ne peut être revendiqué par une seule organisation, ni par une collectivité locale. Les élus peuvent intervenir en soutien à la démarche des acteurs de l'ESS.
4. **Pour une démarche mobilisatrice et d'ouverture** : le MES souhaite que les EG contribuent à mobiliser les acteurs de l'ESS à porter un projet sociétal commun ; qu'ils soient un espace de rencontre et de rapprochement avec les mouvement sociaux : syndicats, mouvement d'éducation populaire, acteurs du développement local, association de consommateurs, et s'engage à oeuvrer dans ce sens.
5. **Pour une démarche coopérative** : les Etats Généraux doivent être menés suivant une démarche coopérative. Ils doivent être l'occasion de se mettre à l'écoute des besoins de ses différents acteurs et notamment des citoyens à travers « des cahiers de doléances » regroupant revendications et propositions. La coopération doit s'exprimer à tout niveau : dans les ateliers thématiques, dans les territoires, entre les acteurs et entre les réseaux. Elle nécessite de la transparence, de la transversalité, de la mise en commun de nos réflexions : décloisonner les débats, rendre libre de droits toutes les contributions (Creative Commons).
6. **Pour une démarche conviviale** : les EG doivent se préparer dans la convivialité ; être à l'initiative d'évènements festifs où l'imagination et la créativité ont toute leur place.
7. **Pour une démarche de continuité** : les Etats généraux doivent veiller à garantir la continuité du processus en faisant vivre sa démarche et ses propositions dans l'après juin 2011.

Organisation fonctionnelle

La gouvernance des Etats Généraux doit permettre :

1. de garantir que le processus respecte les principes décrits précédemment
2. de permettre d'articuler les différents travaux réalisés à l'échelle nationale et territoriale à travers des ateliers, des groupes de travail...
3. de dégager des propositions (résolutions, actions, évènements...) à partir de la synthèse des propositions résultant de tous les travaux, contributions et autres
4. de piloter les grands évènements prévus dans le cadre des EG
5. d'assurer le pilotage des moyens techniques, humains et financiers des Etats généraux
6. de définir les étapes et le planning général des états généraux

Nous proposons que l'organisation des EG s'articule autour de quatre niveaux :

1. Un comité de pilotage national
2. Un comité permettant de garantir le processus des EG
3. Des comités de pilotage à l'échelle territoriale (régionale si possible)
4. Des ateliers thématiques ou support

Le comité de pilotage

Il a pour rôle de synthétiser et d'articuler les différents travaux et contributions réalisés à l'échelle nationale et territoriale, d'en dégager des propositions, de préparer les événements principaux des Etats Généraux , de piloter les moyens nécessaires à la mise en œuvre des EG (équipe opérationnelle, moyens logistiques, moyens financiers), et de définir les étapes et le planning général des Etats Généraux,.

Sa composition doit être à l'image de la dynamique existante :

6. des représentants des ateliers reflétant les différentes sensibilités (2 à 3 par atelier)
7. des représentants des territoires (un à deux par région)
8. un à deux représentants du comité « garantie du processus »
9. le coordinateur de l'équipe opérationnelle
10. Un ou deux représentants du Labo-ESS

Le comité de pilotage se réunit au moins une fois tous les deux mois ou plus si nécessaire.

Le comité « Garantie du processus »

Il a pour rôle de veiller à ce que le processus des Etats Généraux soit garanti. Un document cadre devra être adopté le 11 octobre 2011.

Un processus participatif, coopératif, démocratique, mobilisateur.

Permettre à ce que chaque contribution, chaque proposition puisse être connue de tous ; rendre transparent et libre de droits l'ensemble des contenus, et accessible par tous.

Inciter à une dynamique partenariale entre les différentes composantes de l'ESS. S'assurer qu'elle soit effective dans toutes les régions.

Ce comité sera constitué de personnalités reconnues et représentative de l'ensemble des sensibilités de l'ESS et de personnes en charge du pilotage des outils coopératifs.

Le pilotage des Etats Généraux en région

Les Etats Généraux doivent être co-portés par les différentes familles de l'ESS. Les collectivités territoriales ont leur place dans ce partenariat. Les Etats Généraux pourront être un temps permettant de développer les partenariats entre institutions et acteurs de l'ESS.

Les ateliers thématiques

Différents ateliers sont proposés le 11 octobre 2011 : campagne citoyenne, territoires et politique. La définition et les modalités d'organisation des groupes de travail nationaux seront précisées le 11 octobre 2011.

Une assemblée des Etats Généraux intermédiaire

Nous proposons qu'une assemblée intermédiaire des Etats Généraux de l'ESS se déroule au premier trimestre 2011.

Le MES et les Etats Généraux

Le MES a décidé de s'investir nationalement et régionalement dans le processus des Etats Généraux : au niveau national avec les têtes de réseaux telles que le CNLRQ, l'UFISC, la fédération des Cigales, au niveau régional avec ses représentants régionaux (APES, APEAS, ARDES, ADEPES, CRE-SOL, CREDIS, ACPES, CESIF), mais aussi avec le concours des organismes de recherche et d'accompagnement (ADEL, CRIDA, laboratoire sociologie et communication).

Le MES propose sa participation aux Etats Généraux au travers des propositions suivantes :

1. le co-portage de l'organisation des EG dans les territoires où il est présent avec tous ceux qui le souhaitent
2. la mobilisation de tous ses adhérents dans cette dynamique et mettre tous ses moyens de communication au service des Etats Généraux
3. la mise à disposition de la BDIS (base de données des initiatives économiques et solidaires) au service des EG. Elle constitue à la fois un outil de communication (transmission d'informations) mais aussi un donner à voir.
4. la mise à disposition de ses compétences pour promouvoir la coopération dans les Etats Généraux.
5. L'inscription de mobilisations déjà existante dans le réseaux du MES et des Etats Généraux.
6. Que chaque chantier thématique nationale co construisent au moins un événement déconcentré dans les régions.

L'apport se fera via la participation active des salariés et des bénévoles du mouvement pour l'économie solidaires.

Le conseil d'administration du MES
à Marseille le 22 septembre 2010.